



Direction de l'aménagement
Pôle du développement de la prospective
Service de l'urbanisme, de l'accessibilité et de l'habitat
PLAN LOCAL D'URBANISME
5 - ANNEXES
5g - Droit de Préhension Urbain
Plan des Périmètres

DATE : Mai 2016
ECHELLE : 1cm = 100 m

approuvé le 5 février 2007

Modification n°1 approuvée le 2 février 2009
Révision simplifiée n°1 approuvée le 8 juillet 2009
Modification n°2 approuvée le 4 juillet 2011
Modification n°3 approuvée le 30 septembre 2013
Modification n°4 approuvée le 21 septembre 2015
Modification Simplifiée n°7 approuvée le 23 mai 2016

Le Maire
Jean-Patrick COURTOIS

Cartographie réalisée par le Service Système d'Information Géographique
23 rue Mathieu 71 000 Mâcon - Tél. : 0385/39/7168 Fax : 0385/39/9979
\\macthieu\services\SIG\Espace de travail\2013\ModE\Page\PLU_5g\11\1018

Droit de Préhension Urbain (D.P.U.)

-  Droit de Préhension Urbain Simple
-  Droit de Préhension Urbain Renforcé

SIG Mars 2013
Echelle 1cm = 25 m
31, Espace de travail
2013\ModE\Page
ID_P_11\1018

